



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de la santé
Service du médecin cantonal

Rathausgasse 1
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 79 31
info.kad@be.ch
www.be.ch/dssi

Notice de septembre 2023

Varicelle

Qu'est-ce que la varicelle ?

La varicelle est une maladie très contagieuse déclenchée par le virus varicelle-zona. Elle se transmet très facilement d'une personne à l'autre par des gouttelettes en suspension dans l'air, raison pour laquelle elle est parfois appelée « petite vérole volante ». Le liquide contenu dans les vésicules lors d'une éruption cutanée est également contagieux. La varicelle s'attrape le plus souvent déjà durant l'enfance et constitue à cet âge une maladie désagréable, mais généralement légère et bénigne. Une personne infectée est contagieuse deux jours avant l'apparition de l'éruption cutanée et jusqu'à la formation de croûtes sur les dernières lésions.

Infection

Après les premiers symptômes (indisposition, maux de tête et douleurs dans les membres), la maladie se manifeste par une éruption cutanée qui peut s'étendre à tout le corps en l'espace de quelques heures. On constate tout d'abord l'apparition de taches rouges, qui se transforment ensuite en nodules puis vésicules.

Le traitement de la varicelle est symptomatique et se limite à faire baisser la fièvre et à soulager les démangeaisons.

La varicelle n'est pas un motif d'éviction des structures d'accueil extrafamilial, étant donné que les enfants sont contagieux plusieurs jours avant l'apparition des symptômes. Seul l'état clinique détermine si un enfant qui a la varicelle peut se rendre à l'école.

Lorsqu'un cas de varicelle survient, la structure d'accueil extrafamilial devrait en informer les parents d'enfants immunodéprimés ainsi que les collaboratrices enceintes qui ne sont pas protégées contre le virus.

Personnes contact

Le meilleur moyen de prévenir la varicelle est de se faire vacciner.

Les femmes enceintes qui n'ont pas eu la varicelle ou ne disposent pas de la protection vaccinale complète, les personnes immunodéprimées et les nouveau-nés sont particulièrement à risque. En cas de contact avec une ou un malade, ces personnes doivent s'adresser à leur médecin traitant.e.